Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 9 octobre 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 11/09/2026.

2. Master Plan 2030 - Redéploiement des infrastructures - Etat d'avancement et programmation

Le Conseil de zone décide de prendre connaissance de l'état d'avancement du projet global de redéploiement des infrastructures de la zone et de la programmation proposée par le BEP, actant que les trois premières étapes de la mission du BEP sont en cours ; De marquer son accord de principe sur l'achat des 4 terrains pour la construction de 4 bâtiments, situés à Achêne, Havelange, Onhaye, Rochefort ; De marquer son accord sur la création d'un Comité de pilotage, dont les membres seront désignés par le Collège de zone et qui devra rapporter au Conseil et permettre à chaque conseiller de s'associer aux réunions, en fonction du sujet à y aborder.

3. Décision de tutelle - Approbation comptes 2025 - Information

Le Conseil de zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 7 septembre 2026 approuvant les comptes de la Zone de secours DINAPHI pour l'exercice 2025.

4. Modification budgétaire n° 01/2026

Le Conseil de zone décide d'approuver la modification budgétaire N°1/2026 de Zone de secours DINAPHI, telle que figurant dans le document qui restera annexé, par 93.984 voix POUR (unanimité) représentant 93 % des dotations communales et provinciales, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

5. Assemblée générale Imio - Approbation des points à l'ordre du jour et désignation représentant

Le Conseil de zone approuve décide d'approuver à l'unanimité les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO du 8 décembre 2026 qui nécessitent un vote ; De désigner Monsieur Alexandre VISEE, Bourgmestre d'Yvoir, en qualité de mandataire pour représenter la Zone à l'assemblée générale.

6. Financement européen - Concours Interreg - 2e demande

Le Conseil de zone décide de prendre connaissance du deuxième projet intitulé "Résilience des services de secours transfrontaliers face au changement climatique et aux situations de crise de type Feu de Forêt" initié par le SDIS 54 (Meurthe-et-Moselle) en vue de solliciter un subside du FEDER dans le cadre de l'appel à projet 2021-2027 ; De marquer son accord sur la collaboration de la Zone de secours DINAPHI à ce projet, qui réunit au total 5 zones de secours, et d'approuver l'attestation d'engagement.

7. Règlement de travail - Modification

Le Conseil de zone décide d'approuver les modifications au Règlement de travail.

8. MP Achat matériel et équipement pour l'équipe GRIMP (accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-035 du marché "Achats matériel et équipement pour l'équipe GRIMP (Accord-cadre)" ainsi que le montant estimé, qui s'élève à € 49.586,76 hors TVA ou € 60.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable assorti de la technique de l'accord-cadre.

9. MP Achat matériel et équipement pour l'équipe ART - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver la description technique N° 2026-041 du marché "Achat matériel et équipement pour l'équipe ART", ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 13.516,53 hors TVA ou € 16.355,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant).

10. MP Fourniture de matériel informatique et logiciels (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-034 et du marché "Fournitures matériel informatique et logiciels (accord-cadre)" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 390.000,00 hors TVA ou € 471.900,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure ouverte.

11. MP Fourniture, entretien, dépannage et contrôle de portes sectionnelles (accord-cadre) - Conditons et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-033 du marché "Fournitures, entretien, dépannage et contrôle de portes sectionnelles" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 105.785,12 hors TVA ou € 128.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

12. MP Maintenance, entretiens et réparation ambulances et petits véhicules MERCEDES (accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-039 du marché “Maintenance, entretiens et réparation parc ambulances et petits véhicules de marque MERCEDES (accord-cadre)” ainsi que le montant estimé, qui s'élève à € 350.000,00 hors TVA ou € 423.500,00, 21 % TVA comprise ; De limiter le montant maximal de commande à 600.000,00 € HTVA, pour toute la durée du marché ; De passer le marché par la procédure ouverte.

13. Recrutement sapeur-pompier volontaire – Appel à candidatures pour constituer une nouvelle réserve

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour constituer une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires ; D’approuver le règlement relatif au concours de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires et à la composition du jury.

14. Recrutement ouvrier mécanicien - Vacance d'emploi

Le Conseil de zone décide de déclarer vacant un emploi d'ouvrier qualifié mécanicien, grade D4, à pourvoir par appel à la réserve de recrutement de 2026.

15. Recrutement employé administratif - Vacance d'emploi

Le Conseil de zone décide de déclarer vacant un emploi d'agent administratif à partir du 19 octobre 2026, grade D4, à pourvoir en faisant appel à la réserve de recrutement.

Huis clos

16. Bureau des volontaires - Désignations

Le Conseil de zone décide de désigner les nouveaux membres du bureau des volontaires, pour une période se terminant le 8 octobre 2030.

La Secrétaire de zone,
(s) Sandrine DUMONT

La Présidente
(s) Mélanie HAVENNE